

DATE : 9 octobre 2006

DESTINATAIRES : Intervenants du MSSLD

EXPÉDITEUR : Ron Sapsford
Sous-ministre

OBJET : Le point sur la transition

Comme vous le savez, notre ministère est en pleine mutation. Ces changements lui permettront de s'acquitter de son rôle futur - à savoir appuyer et guider le système de santé de la province – ainsi que de continuer à conseiller le gouvernement de la meilleure manière qui soit. Tandis que poursuivons notre mission de mettre en œuvre le modèle d'intendance pour la transition de notre ministère, je tiens à vous communiquer notre plan pour utiliser nos ressources de manière avisée au fur et à mesure de nos progrès.

Depuis que j'ai annoncé que le ministère ferait l'objet d'une transition vers un nouvel organisme d'intendance, en janvier dernier, nous avons beaucoup accompli afin de nous rapprocher de notre objectif.

Ces derniers mois, l'équipe de transition du ministère et les sous-ministres adjoints se sont attelés à la tâche d'intégrer les fonctions des postes dans le nouvel organigramme du ministère. Nous sommes en train de mettre en place une structure organisationnelle de transition qui sera entièrement en place pour le 31 décembre 2007.

Nous allons commencer par apporter des modifications au niveau du groupe des cadres supérieurs et mettre en œuvre un processus de nomination et de recrutement pour ce niveau du ministère. On prévoit que les changements annoncés pour ce groupe seront terminés début 2007. Les changements pour les autres échelons du personnel commenceront à la mi-2007.

Durant ces changements, je vous demanderais de continuer à travailler avec les personnes avec lesquelles vous traitez habituellement au ministère. Celles-ci vous informeront des changements en matière de personnel au fur et à mesure que nous progressons.

Je vous fais parvenir ci-joint un exemplaire de l'organigramme de la structure organisationnelle de transition du ministère (en anglais seulement) à titre de renseignement.

Dans certains cas, afin que les services ministériels soient maintenus, des directions tout entières passeront à la structure de transition. Pour l'instant, la répartition du personnel et les hiérarchies ne seront pas modifiées. Cependant, ces directions feront l'objet d'un examen durant la phase suivante de la transition, c'est-à-dire en 2008-2009.

Les directions qui ont entrepris des projets spéciaux, comme la réduction des temps d'attente et les équipes Santé familiale, passeront également directement à la structure de transition. Une fois ces projets achevés, l'équipe de direction du ministère évaluera le travail qui devra se poursuivre et décidera qui en sera responsable.

Avec les changements annoncés aujourd'hui, la Division de la santé publique passera directement à la structure de transition et assumera la responsabilité des laboratoires de santé publique. En outre, le mandat spécial de la Division des ressources humaines dans le domaine de la santé de confronter les défis de la dotation en personnel en matière de professionnels de la santé sera prolongé jusqu'en 2009.

D'autres directions ne seront pas touchées par la restructuration du ministère.

Bien que ces changements s'accompagneront probablement de quelques défis au cours des mois à venir, nous continuerons au ministère de la Santé et des Soins de longue durée à travailler comme d'habitude et nous mettrons le meilleur de nous-mêmes à nous acquitter de nos tâches quotidiennes. Toutes les personnes qui ont besoin de soins de santé dépendent de notre ministère et de vous tous pour faire en sorte que le système de santé fonctionne de façon efficace. Je compte sur votre aide et sur votre soutien tout au long de cette transition.

Je vous remercie de votre attention et j'anticipe avec plaisir un échange de renseignements suivi au cours de cette phase de notre transition.